



Assistance en gestion d'entreprise

Votre problème :

Vous **manquez de temps** et :

- Le courrier s'accumule sur le coin de votre bureau sans que vous ayez le temps de le consulter,
- Vous ne vérifiez pas vos factures fournisseurs,
- Vous dépassez vos échéances de paiement par manque de suivi avec un risque de pénalités,
- Vous n'arrivez pas à mettre en place un suivi d'activité (prix de revient, suivi des objectifs...),
- Tout l'administratif lié à votre activité vous pèse...

Ma solution :

Je vous propose de **vous assister dans la gestion de votre entreprise**. Pour ce faire, je mets en place les procédures et tableaux de suivi nécessaires :

- Ouverture et analyse du courrier chaque semaine,
- Pointage des factures fournisseurs avec les bons de livraison et affectation par chantier,
- **Suivi des échéances** de règlements clients et fournisseurs. Chaque semaine je vous envoie un mail pour vous informer des paiements à générer et je peux également relancer les clients retardataires si vous le souhaitez.
- Création d'un **tableau de bord** pour le suivi de votre activité en fonction de vos besoins : analyse des coûts, suivi des objectifs commerciaux, calcul de votre tarif horaire, etc...
- Transmission des éléments nécessaires à votre Expert Comptable pour effectuer la comptabilité courante, les situations intermédiaires ou les bilans.

Les avantages pour vous :

- **Vous libérez du temps** que vous pourrez consacrer à votre propre activité,
- Vous évitez les contraintes du salariat (pas de déclaration, pas de fiche de paye, pas de congés à gérer, pas de mutuelle à payer) et profitez de quelques heures de travail administratifs sous-traités alors que le volume horaire est insuffisant pour envisager une embauche,
- Vous n'avez **aucun engagement sur la durée**. Si la prestation ne vous convient pas ou si vous souhaitez finalement embaucher, le contrat de service s'arrête.
- Vous ne payez que le travail réellement effectué. Si je ne réalise pas de travail pour vous (pendant mes congés ou les vôtres par exemple), vous ne recevez pas de facture.

Côté finances :

Cette prestation peut se facturer au temps passé (sur site ou à distance) ou sur la base d'un forfait mensuel établi ensemble en fonction de vos besoins.